

Modalités de réservation pour les sorties scolaires

Premier degré



EN BREF UN MAIL, UN AGENDA : JE SUIS DÉJÀ SUR LA BONNE VOIE !

Je prends contact avec Marine Désessard : rp@lavant-seine.com - 01 56 05 86 44, communique mes coordonnées et celles de l'intendance (mail, tel).

À J-30 maximum, je m'assure d'avoir

- confirmé les effectifs définitifs -élèves et adultes-
- réglé ma commande.

À J-29 :

- toute commande est non modifiable
- toute réservation non réglée est annulée

Jour J, avant mon arrivée :

- je signale toute modification imprévue des effectifs
- je responsabilise chaque adulte sur son rôle d'encadrant du groupe

30 minutes avant l'heure indiquée du spectacle : j'arrive !

← Attention !

JE RÉSERVE ...

Quoi ?

Une large sélection de spectacles à voir sur le temps scolaire à l'Avant Seine.

En 2021 : un spectacle en déambulation où vos élèves sont les comédiens complices de l'Agence de Géographie Affective pour *50 mètres, la légende provisoire*. [En savoir plus](#)

- Pensez au **Parcours 3+1** : 3 spectacles réservés pour une même classe, c'est une séance de médiation, initiation artistique ou visite du théâtre offerte selon les possibilités.

Auprès de qui ? Quand ?

Ecole publique / privée de Colombes, dès la rentrée 2020, je dépose ma demande d'aide Spectacle Vivant Scolaire (SPVS) de la ville de Colombes.

- Sébastien Gaudin : sebastien.gaudin@mairie-colombes.fr - 01 47 60 43 96.

Ecole hors SPVS de Colombes et d'ailleurs, dès juin 2020, je formule mes demandes (liste d'attente*) via le formulaire en ligne ou par mail.

- Marine Désessard : rp@lavant-seine.com - 01 56 05 86 44

Nouveau !



JE RÈGLE MA COMMANDE JUSQU'À J-30

Quand ?

L'intégralité de la commande est à régler dès réception du mail de confirmation et jusqu'à 30 jours avant le spectacle sous peine d'annulation de la réservation.

Par quels moyens ?

Chèque, carte bleue, espèces ou mandat administratif.

Auprès de qui ?

Par courrier ou mail à l'attention de Marine Désessard.
Au guichet, du lundi au vendredi de 12h à 18h en continu.

l'Avant Seine, Parvis des Droits de l'Homme, 88 rue St Denis, 92700, Colombes.

JE SOUHAITE MODIFIER MA RÉSERVATION JUSQU'À J-30

Quand ?

Jusqu'à 30 jours avant le spectacle, j'ai la possibilité d'annuler ou modifier ma réservation, dans la limite des places disponibles.

Dès J-29, la commande réglée n'est plus modifiable.

Le Jour J : en cas d'absence justifiée, nous remboursons jusqu'à 2 places par classe

Exception : en cas d'annulation de force majeure*, l'Avant Seine remboursera l'établissement sur demande adressée sous une semaine.

*Sont considérés comme cas de force majeure les situations suivantes : interdiction de sortie nationale, préfectorale et municipale, absence de l'enseignant survenue le jour-même ou la veille (donc imprévisible et non remplaçable dans le délai).

Par quels moyens ?

J'informe impérativement le théâtre de ma demande d'annulation ou de modification par écrit, courrier ou mail, et m'assure de sa bonne réception.

LES INDISPENSABLES : mes coordonnées (Nom, Prénom, mail, école, fonction) + celles de l'intendance + le nombre d'élèves + le nombre d'adultes (enseignant inclus)

CALENDRIER DES RÉSERVATIONS

Juin 2020, ouverture des demandes de réservation hors SPVS (liste d'attente).

Mardi 1^{er} septembre 2020, distribution des brochures SPVS aux écoles colombiennes.

Jusqu'à mi-septembre 2020, réponse à l'appel à projet PACTE (voir ci-contre).

Jusqu'au mer. 30 septembre 2020, candidatures SPVS aux spectacles de l'Avant Seine.

Début octobre 2020, 1^{ère} commission SPVS.

Dès **mi-octobre 2020**, communication des délibérations SPVS et des validations des demandes hors SPVS en fonction des places disponibles.

Les demandes SPVS sont prioritaires jusqu'à la 1^{ère} commission.

Ensuite, toute demande est étudiée en fonction des places disponibles.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Tarifs des représentations scolaires

	Billet (TTC)
Elève	8.00€
Adulte encadrant supplémentaire (1 pour 20, au-delà des acc. obligatoires)	8.00€
Accompagnateur obligatoire	offert

Hors-les-murs :

Les mêmes conditions tarifaires et de réservation s'appliquent.

Les accompagnateurs obligatoires exonérés

	Maternelle	Elémentaire
Sortie en transport spécialement affrété	1 pour 8	1 pour 10
Sortie à pieds ou en transports en commun	1 pour 5	1 pour 10

Obligations légales du ministère (Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999) : 2 accompagnateurs min. par classe dont l'enseignant, 1 accompagnateur pour 8 élèves en maternelle (1 pour 6 si déplacement à pied ou en transport) et 1 accompagnateur pour 15 élèves en élémentaire. L'autre adulte encadrant peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle, un parent ou un bénévole.

COUP DE POUCE QUELLES AIDES POUR MON PROJET ?

Avec l'académie de Versailles, le **PACTE** : projet annuel de 2 classes et plus, favorisant :

- la rencontre des oeuvres, artistes et professionnels du spectacle vivant
- la pratique en ateliers répartis au cours de l'année ou d'un semestre

Déposez vos demandes **de juin et septembre** via la plateforme ADAGE

Avec la ville de Colombes

· **Spectacle Vivant Scolaire** (SPVS) pour les projets ponctuels d'une ou plusieurs classes. Prise en charge de 3.00€ par billet et des cars nécessaires. Candidature **dès mardi 1^{er} septembre 2020**.

· Projet annuel pour 3 classes **"Un an avec"** un artiste du CLEA. Favorise la rencontre des oeuvres et la pratique artistique (musique, danse, spectacle vivant. Contactez Sébastien Gaudin.

JE PRÉPARE LA SORTIE ANTICIPER ET ENRICHIR

Avec la rubrique dédiée sur le site de l'Avant Seine et les ressources pédagogiques reçues par mail.

En contactant Marine pour discuter des pistes, parcours et **rencontres** possibles telles que :

- visite des coulisses du théâtre
- rencontres métier avec l'équipe de l'Avant Seine
- rencontres et ateliers de pratique avec les artistes

AUJOURD'HUI, SPECTACLE ! LE JOUR J

Arriver à l'heure : 30 minutes avant l'heure du spectacle

Amis véhiculés par car scolaire, nous vous invitons à prévoir suffisamment d'avance, les itinéraires et places de stationnement n'étant pas toujours connus des chauffeurs.

Je communique les effectifs précis et récupère ma facture à mon arrivée.

Montrer l'exemple : chaque adulte est garant du bon comportement du groupe

Parce que sons et lumières parasites nuisent à la qualité de l'expérience, merci d'éteindre votre téléphone portable dès l'entrée en salle.

Les élèves sont placés dans la salle par les équipes du théâtre, si nécessaire par niveau d'âge. Une fois assis, ils ne doivent en aucun cas se replacer seuls.

Prolonger l'expérience avec :

- les artistes lors des rencontres proposées autour des spectacles
- une affiche du spectacle pour ma classe
- - **les parents !** Sur certains spectacles, l'Avant Seine invite les enfants à revenir gratuitement lors de la représentation tout public. Parents et frères et soeurs bénéficient d'un tarif réduit.

Dans la limite des places disponibles

À votre écoute,

Marine Désessard

rp@lavant-seine.com

01 56 05 86 44 · 06 78 08 32 71

l'Avant Seine / Théâtre de Colombes

88 rue St. Denis - 92700 Colombes